

## Protection des régimes complémentaires de retraites: Un combat mené par le Réseau FADOQ trouve écho auprès de l'Assemblée nationale!

**Montréal, 15 février 2012** - Le Réseau FADOQ se réjouit de l'appui de tous les députés de l'Assemblée nationale à la motion du député Amir Khadir sur la protection des régimes complémentaires de retraite (RCR) en cas de faillite d'une entreprise. Tous les partis politiques confondus ont appuyé ce dossier mis de l'avant par le Réseau FADOQ depuis plusieurs années.

Depuis 2007, le Réseau FADOQ demande à Ottawa de faire des fonds de retraite des créances prioritaires en cas de faillite ou de restructuration de l'ancien employeur. À la fin de l'été, le Réseau FADOQ s'était entretenu avec la Ministre fédérale d'État aux Aînés, Alice Wong, pour lui faire part de cet enjeu primordial. De plus, en novembre dernier, le Réseau FADOQ avait rencontré plus d'une trentaine de députés et sénateurs fédéraux pour les sensibiliser au sort de ces retraités qui perdent une partie importante de leur pension à la suite d'une faillite de leur ancien employeur. Plus récemment, le Réseau FADOQ a également déposé un mémoire devant le comité de réflexion sur l'avenir des RCR mis en place par la ministre Julie Boulet, et dans lequel, l'une des demandes prioritaires était de faire des RCR une créance prioritaire, au même titre que les salaires des travailleurs. Le Réseau FADOQ avait également appuyé le projet de loi C-501 du Nouveau Parti Démocratique (NPD) lorsqu'il avait déposé une proposition en ce sens. Cependant, le projet de loi n'a jamais été appuyé par les autres partis politiques à Ottawa.

« Avec la motion présentée mardi et appuyée unanimement par tous les partis du Québec, c'est un message clair que nous envoyons à Ottawa » affirme M. Jean-Claude Grondin, président du Réseau FADOQ. Cette motion donne un second élan au combat du Réseau FADOQ pour la défense des droits de ces femmes et de ces hommes.

« Il est grand temps de défendre les droits de ces retraités par des lois claires et incontournables », poursuit M. Grondin. À présent, la balle est dans le camp des députés fédéraux et le Réseau FADOQ entend poursuivre sa bataille pour faire valoir le point de vue des retraités, les premiers concernés par les régimes complémentaires de retraite.

-30-

*Le Réseau FADOQ est composé d'organismes affiliés. Il a pour mission de regrouper les personnes de 50 ans et plus et de les représenter devant les instances nécessitant la reconnaissance de leurs droits et de leurs besoins. Il a également comme mission d'organiser des activités et d'offrir des programmes ainsi que des services répondant à leurs besoins. Le Réseau FADOQ compte à ce jour plus de 265 000 membres et est le plus grand organisme d'aînés au Canada.*

Source :  
Lyne Rémillard  
Directrice des communications  
514-252-3017, poste 3531  
[lyne.remillard@fadoq.ca](mailto:lyne.remillard@fadoq.ca)

Vanessa Bevilacqua  
Conseillère, Dossiers socio-économiques  
514-252-3017, poste 3440  
[vanessa.bevilacqua@fadoq.ca](mailto:vanessa.bevilacqua@fadoq.ca)